

PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE

Direction régionale
des affaires culturelles

Copie certifiée conforme
à l'original

ARRETE

Le Conservateur des Monuments historiques



Gilles BLIECK

portant inscription au titre des monuments historiques
de la porte dite « du pont Perrin » et d'une partie de l'enceinte urbaine,
rue du Pont Perrin,
à DEOLS (Indre),

Le Préfet de la région Centre,
Préfet du Loiret,
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite,

VU le code du patrimoine, livre VI, titres I et II sur les monuments historiques ;

VU le décret n° 99-78 du 5 février 1999 modifié relatif à la commission régionale du patrimoine et des sites et à l'instruction de certaines autorisations de travaux ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

La commission régionale du patrimoine et des sites de la région Centre entendue en sa séance du 29 juin 2010 ;

VU les autres pièces produites et jointes au dossier ;

CONSIDERANT que la porte dite « du pont Perrin » et la partie de l'enceinte urbaine comprise dans la maison qui s'adosse à la porte au sud, situées rue du Pont Perrin, à Déols (Indre), présentent un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation parce qu'elles sont, avec la porte de l'Horloge, des témoins architecturaux significatifs des fortifications médiévales du bourg de Déols et qu'elles participent à la structure du site ;

ARRETE

Article 1er.- Sont inscrites au titre des monuments historiques la porte dite « du pont Perrin », en totalité, et la partie de l'enceinte urbaine comprise dans la maison qui lui est adossée, au sud, situées rue du Pont Perrin, à DEOLS (Indre), figurant au cadastre, section BE, sur les parcelles numéros 218, 2, rue du Pont Perrin, et 219, rue du Pont Perrin, d'une contenance

respective de 01 are 53 centiares, et 59 centiares, et appartenant à la commune de DEOLS (Indre) identifiée au répertoire SIRENE de l'INSEE sous le numéro 213 600 638 000 18 : la parcelle BE 218, par acte passé le 18 juin 1969, devant Maître Claude JAMET, notaire à CHATEAUROUX (Indre), publié au bureau des hypothèques de CHATEAUROUX (Indre) le 26 août 1969, volume 3450, n° 11 ; la parcelle BE 219, depuis une date antérieure au premier janvier 1956.

Article 2.-Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai au ministre de la culture et de la communication, sera publié au bureau des hypothèques de la situation de l'immeuble inscrit et au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3.-Il sera notifié au préfet du département de l'Indre et au maire de la commune de Déols propriétaire, intéressés, qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à ORLEANS, le **20 SEP. 2011**

Le préfet de la région Centre,
préfet du Loiret


Michel CAMUX